

rait renier son efficacité qui est reconnue par tous les gynécologistes.

Terrillon écrivait en 1885 : " Le curage utérin est une opération facile et bénigne. Bénigne à la condition de ne pas se départir des précautions de l'antisepsie, c'est là un point de la plus haute importance et c'est pour l'avoir négligé autrefois, que nos ancêtres observaient des accidents si fréquents," puis il ajoutait, " rappelez-vous que, dans l'endométrite chronique végétante, vous pourrez obtenir des résultats merveilleux par le curage, en résumé facile, et dont les dangers ne sont pas comparables à la quantité de troubles dont cette affection si rebelle est la source chez une foule de malades. "

En 1886, M. Bouilly, actuellement un des plus habiles chirurgiens des hôpitaux de Paris, écrivait ce qui suit : " Dans les cas tout à fait rebelles et surtout dans la forme hémorragique liée aux fongosités utérines, le raclage de la cavité utérine déjà indiqué par Récamier et fait aujourd'hui avec la curette de Sims ou de Simon, après dilatation préalable du col, peut être suivi des meilleurs résultats au double point de vue de la cessation des hémorragies et de la guérison des lésions locales. "

Actuellement, en France, le curage utérin pour l'endométrite est pratiqué par tous les chirurgiens ; il suffit de citer des noms comme Duplay, Le Dentu, Terrier, Bouilly, Pozzi, Second, Reclus ; en Angleterre citons comme partisans du curage utérin, Simpson, Churchill, Bennett, Barnes, en Amérique, Marion, Thomas, Gaillard, Sims, Mundé, Lusk ; en Allemagne, Martin, Schroeder, Hegar, etc. Aujourd'hui il est évident qu'on ne peut plus compter les partisans du curage utérin tant il est vrai qu'il est reconnu efficace par tous les chirurgiens.

Le curage est employé : 1° dans un but de diagnostic, 2° dans un but de guérison. Dans le premier cas, c'est le curage explorateur, dans le second cas, c'est le curage thérapeutique.